

Rapport d'activités

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais



2021

L'année 2021 a été marquée par l'écriture collective de la charte de territoire affirmant les priorités d'action du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Trois champs d'action ont été retenus :

- L'aménagement du territoire, autour du SCoT et de l'accompagnement de l'innovation territoriale,
- La promotion du tourisme confiée à l'EPIC (Office de Tourisme du Vignoble de Nantes),
- La valorisation du patrimoine par l'animation du Label Pays d'art et histoire, du Musée du Vignoble Nantais (Musée de France), la poursuite de l'inventaire du négoce, les prises de vue de l'observatoire photographique des paysages.

Des missions transversales ont aussi été poursuivies dans le cadre du programme Leader avec l'obtention d'une enveloppe complémentaire de 579 000 € pour 2021-2023, le travail des CEP comme service de la maîtrise de l'énergie qui a conduit au programme ACTEE et à l'obtention d'une aide de 470 000 €.

Le conseil de développement, organisme de démocratie participative a rendu des avis pour éclairer les élus dans leurs décisions.

Ce bilan nous permet de communiquer ensemble (Pays, EPCI, communes) pour valoriser collectivement le travail de tous les services.

Le Pays est à votre écoute.

Le Président, Aymar Rivallin

3 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

3 Le Syndicat Mixte

L'animation territoriale au cœur de la mission du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

4 Le Comité Syndical

5 Les autres instances

6 RESSOURCES HUMAINES

6 L'équipe

7 Les mouvements du personnel

8 RAPPORT FINANCIER

8 Budget de fonctionnement 2021

8 Budget d'investissement 2021

9 L'essentiel des décisions budgétaires en 2021

9 Prévisions 2022

10 ACTIONS 2020

10 Aménager durablement le territoire : la planification via le SCoT

11 Expérimenter à l'échelle d'un territoire de projet :

11 le service maîtrise de l'énergie

12 Accompagner l'innovation sociétale

13 L'Observatoire Photographique des Paysages

14 Animer et valoriser le patrimoine du vignoble nantais : un label Pays d'art et d'histoire et un Musée de France

16 Rassembler les acteurs publics et privés :

16 Le Groupe d'Action Locale LEADER

17 Le Conseil de Développement

18 Communiquer sur nos activités, valoriser le territoire et la structure

20 LE VIGNOBLE NANTAIS EN CHIFFRES

Directeur de la publication : Aymar Rivallin, Président

Directrice du Syndicat : Lydie Hérault-Visset

Rédaction : l'ensemble des services

Conception graphique : service communication

Crédits photos et illustrations : *collège Rosa Parks de Clisson - Classe 602, David Gallard, PB Fourny,*

Valéry Joncheray - Office du tourisme du Vignoble de Nantes, Laurent Lamard, Syndicat Mixte du SCoT et Pays du Vignoble Nantais

Photo de couverture : Atelier vendanges au Musée du Vignoble Nantais © David Gallard

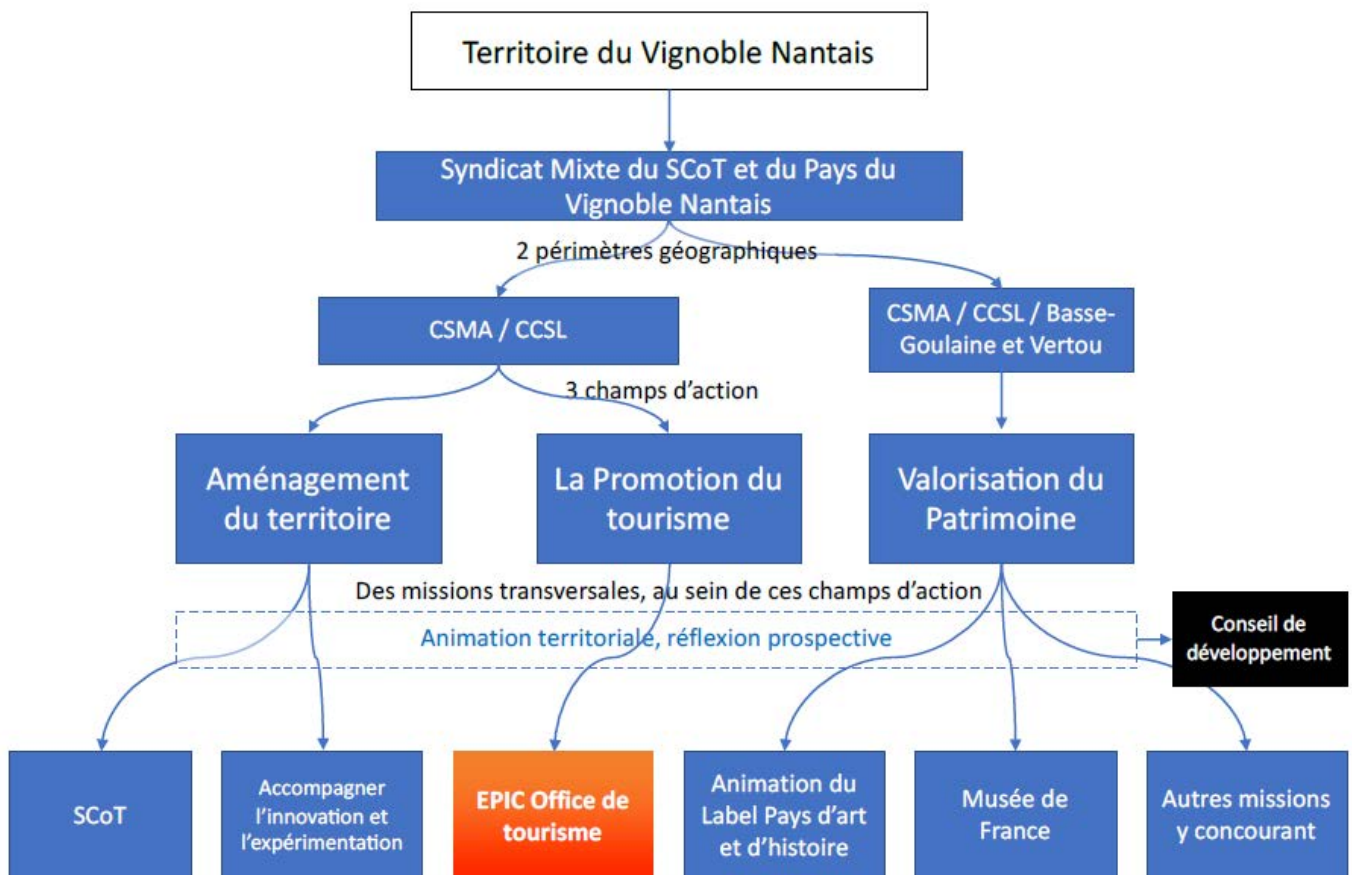
Le Syndicat Mixte

L'animation territoriale au cœur de la mission du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

La coopération entre les collectivités du territoire du pays du vignoble nantais a été mise en place il y a 40 ans, pour leur permettre de mutualiser compétences et moyens. En 2021, la charte de territoire recentre le champ d'actions du Syndicat Mixte autour de la gestion du Musée du Vignoble Nantais et de l'animation du label Pays d'art et Histoire, de la révision et de l'animation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), de la promotion du tourisme (Office de Tourisme du Vignoble de Nantes) et du Conseil de Développement. Globalement, il accompagne le territoire et les collectivités qui le composent en matière de connaissance et de valorisation du patrimoine local et d'aménagement du territoire.

En 2021, les élus ont souhaité préciser la feuille de route du syndicat. Une charte de territoire, votée le 13 décembre permet de donner une image claire de l'organisation de la coopération territoriale sur le Pays du Vignoble Nantais, du périmètre d'action du syndicat mixte, de sa gouvernance et de son fonctionnement. Cette charte de territoire est complétée d'une feuille de route triennale qui définit les actions pour le mandat en cours pour le syndicat.

Le Conseil de Développement poursuit son activité à l'échelle des deux intercommunalités (Communauté de communes de Sèvre et Loire et Clisson Sèvre Maine Agglo).



Le Comité Syndical

CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO

C. DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

VERTOU

BASSE-GOULAINE



Jean-Yves
ARTAUD



Danièle
GADAIS



Benoist
PAYEN



Thierry
AGASSE



Pascal
EVIN



Christophe
RICHARD



Rodolphe
AMAILLAND



Alain
VEY



Alain
BLAISE



François
GUILLOT



Aymar
RIVALLIN



Alain
ARRAITZ



Wilfrid
GLEMIN



Xavier
RINEAU



Juliette
LE COULM



Rose-Anne
RIPOCHE



Xavier
BONNET



Karine
GUIMBRETIERE



Janik
RIVIERE



Joël
BARAUD



Emmanuel
RIVERY



Martine
VIAUD



Marie
SLIWINSKI



Jean-Guy
CORNU



Séverine
JOLY-PIVETEAU



Nelly
SORIN



Virginie
BERTON



Stéphane
MABIT



Valérie
BRICARD



Elsa
FALC'HUN



Benoît
COUTEAU



Vincent
MAGRE



Denis
THIBAUD



Christelle
BRAUD



Jérôme
MARCHAIS



Karine MESSE-
BOURASSEAU



Marc
HELAUDAIS



Fabrice
CUCHOT



Didier
MEYER



Daniel
BONNET



Nathalie
CHARBONNEAU



Sandrine
MILLIANCOURT



Céline
LEBLÉ



Suzanne
DESFORGES



Véronique
NEAU-REDOIS



Hélène
BRAULT



Anne
CHOBLET



Jean-Marie
POUPELIN



Sandrine
DANIEL

Titulaires

Suppléants

* au 15 septembre 2022

Les autres instances

LE BUREAU

- **Aymar RIVALLIN, Président**
- François GUILLOT, Vice-Président
- Benoît COUTEAU, Vice-Président
- Benoist PAYEN, Vice-Président
- Jean-Guy CORNU, membre
- Stéphane MABIT, Vice-Président
- Christelle BRAUD, membre
- Anne CHOBLET, membre
- Jean-Marie POUPELIN, membre
- Alain VEY, membre
- Marie SLIWINSKI, Vice-Présidente
- Rodolphe AMAILLAND, membre

LA COMMISSION PATRIMOINE

Clisson Sèvre Maine Agglo

- Hélène BRAULT
- Suzanne DESFORGES
- Karine GUIMBRETIERE
- Séverine JOLY-PIVETEAU
- Agnès PARAGOT
- Christian PEULVEY

Ville de Vertou

- Juliette Le COULM
- **Marie SLIWINSKI, Présidente**

Communauté de communes Sèvre et Loire

- Joël BARAUD
- Virginie BERTON
- Anne CHOBLET
- Pascal EVIN
- Karine MESSE-BOURASSEAU
- Martine VIAUD

Ville de Basse-Goulaine

- Rose-Anne RIPOCHE

LA COMMISSION SCOT

Clisson Sèvre Maine Agglo

- Jean-Yves ARTAUD
- Alain BLAISE
- Daniel BONNET
- Fabrice CUCHOT
- Benoît COUTEAU
- Sandrine DANIEL

Communauté de communes Sèvre et Loire

- Hervé CREMET
- Christian BATARD
- Pascal PAILLARD
- **Stéphane MABIT, Président**
- Jean-Pierre MARCHAIS
- Sandrine MILLIANCOURT

LA COMMISSION PÔLE RESSOURCES

Clisson Sèvre Maine Agglo

- **François GUILLOT, Président**
- Laurence LUNEAU
- Vincent MAGRE
- Didier MEYER
- Stéphanie SOURISSEAU
- Denis THIBAUD

Communauté de communes Sèvre et Loire

- Christelle BRAUD
- Jean-Marc JOUNIER
- Jean-Marie POUPELIN
- Christophe RICHARD
- Caroline SALAUD
- Myriam TEIGNE

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Regroupe les 29 maires du vignoble nantais.

L'équipe*



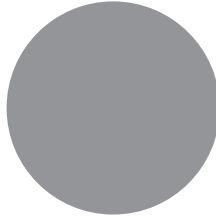
Directrice

Lydie HÉRAULT - VISSET



Responsable de la gestion administrative et financière

Philippe CARO



Assistant de direction et des chargés de mission

Recrutement en cours



Chargée de communication

Ludivine JOURDAN



Gestion de la boutique Musée et assistante SCoT

Claudie GANACHEAU



Chargé de mission SCoT

Jonathan RETIERE



Chargée de programme LEADER

Stéphanie ARNAUD



Conseiller en énergie

Guillaume MARRET



Conseiller en énergie

Gaëtan BOSSIS



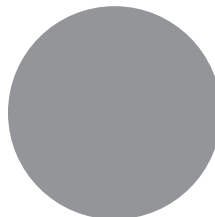
Animatrice du Conseil de développement

Marie-Lou AKEROYD



Responsable du service patrimoine et animatrice de l'architecture et du patrimoine

Clotilde DUPÉ-BRACHU



Chargé.e de valorisation du patrimoine

Recrutement en cours



Médiatrice culturelle

Fleur SUTEAU



Chargé de conservation et de recherche

Remi PLOTARD

* au 15 septembre 2022

Les mouvements du personnel

Arrivées :

- Marie-Lou AKEROYD, animatrice Conseil de Développement, le 1er mai 2021,
- Clara RETIERE, accueil Musée, le 3 juillet 2021,
- Manuel STRUILLLOU, économiste de flux, le 5 juillet 2021
- Rémi PLOTARD, chargé de Conservation et de Recherches, le 13 septembre 2021.

Départs :

- Marion ORILLARD, chargée de Conservation et de Recherches, en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1er septembre 2021,
- Clara RETIERE, accueil Musée, le 15 octobre 2021,
- Manuel STRUILLLOU, économiste de flux, le 31 octobre 2021.

Stages :

- Antoine BIANCONI, du 5 avril 2021 au 30 septembre 2021, sujet du stage : développer de nouvelles formes de médiation compatibles avec un contexte sanitaire contraignant

Vacations

- Valérian DENECHAUD, médiation Pays d'art et d'histoire,
- Ambre BRUNEAU, accueil Musée,
- Chloé LE BOULER, accueil Musée,
- Anne-Gaëlle ARDIET, médiation Pays d'art et d'histoire,
- Camille DAUDET, médiation Pays d'art et d'histoire,
- Emmanuelle MARGUINAUD, médiation Pays d'art et d'histoire.

Budget de fonctionnement 2021

DÉPENSES : 2 325 835,04 €

Dont : 1 689 107 € pour le budget principal (SCoT-Pays) et 569 113 € pour le budget annexe (patrimoine).

- Office de Tourisme : 34 %
- Personnel : 31 %
- Actions : 13 %
- Administration Générale : 13 %
- Amortissements : 6 %
- Dépenses imprévues : 3 %

RECETTES : 2 325 835,04 €

Dont 1 669 983,60 € pour le budget principal SCoT-Pays et 655 851,44 € pour le budget annexe (Patrimoine)

- Autres recettes (autres participations des collectivités – CEP -, taxe de séjour, loyer écocyclerie, entrées et boutique musée, amortissements...) : 54%
- Participation des collectivités : 34 %
- Excédents antérieurs : 5 %
- Fonds européens : 3 %
- Région et départements : 2 %
- Etat : 2 %

Budget d'investissement 2021

DÉPENSES : 593 345,64 €

Dont 420 187,35 € pour le budget principal SCoT-Pays et 173 158,29 € pour le budget annexe (Patrimoine)

- Travaux et remboursement emprunts : 31 %
- Révision du SCoT : 25 %
- Matériel informatique, mobilier, téléphonie : 13 %
- Amortissements : 11 %
- Actions : 5 %
- Dépenses imprévues : 9 %
- Autres : 6 %

RECETTES : 593 345,64 €

Dont 420 187,35 € pour le budget principal SCoT-Pays et 173 158,29 € pour le budget annexe (Patrimoine)

- Excédents antérieurs : 32 %
- Subventions Etat, Conseil Départemental... : 22 %
- FCTVA : 19 %
- Amortissements : 17 %
- Autres : 6 %
- Emprunts : 4 %

L'essentiel des décisions budgétaires en 2021

Budget principal (SCoT-Pays) :

- Maison de Pays : suite à l'audit thermique et énergétique, réalisation des travaux visant à diminuer les consommations énergétiques,
- SCoT : attribution du marché relatif à la révision du SCoT puis lancement de la procédure de révision du SCoT,
- Pôle Ressources : élaboration de la charte de territoire avec l'AURAN, poursuite de l'accompagnement sur l'innovation sociétale, création de supports et ateliers d'accompagnement des acteurs du territoire,
- Conseil en énergie partagé : le territoire a été retenu à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE ; deux économistes de flux ont été recrutés,
- Conseil de développement : reconduction du poste d'animateur du Conseil de Développement.

Budget annexe (patrimoine) :

- Musée : ravalement des façades prévu, participation à la Nuit Européenne des Musées et aux Journées Européennes du Patrimoine,
- PAH : poursuite de la réflexion sur le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Prévisions 2022

Le débat d'orientation budgétaire 2022 a été organisé le 21 février 2022

Budget principal (SCoT-Pays) :

- Maison de Pays : réalisation de travaux d'isolation et de ventilation,
- SCoT : poursuite de la révision du SCoT,
- Communication : renouvellement de la charte graphique, mise en place de l'intranet,
- Pôle ressources : mise place de la charte de territoire, suite et fin de la démarche innovation sociétale,
- Leader : poursuite des missions d'animation et de gestion du programme, dans le cadre de la fin du programme reportée à fin 2023 (avec une clôture financière en 2025),
- Conseil en énergie partagé : fin de la mission énergie
- Ecocyclerie : réfection du parking de l'écocyclerie.

Budget annexe (patrimoine) :

- PAH : finalisation de l'observatoire photographique des Paysages, solde des actions prévues en 2019 et 2021,
- Musée : ravalement des façades non réalisé en 2021 et acquisition de matériel divers (logiciel, matériel muséo...).

Aménager durablement le territoire

La planification via le SCoT

Le Syndicat Mixte a pour mission d'assurer la mise en œuvre du SCoT, document qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement durable d'un territoire à une échelle de 15 à 20 ans. Au cœur de la réflexion, 12 élus composent la commission SCoT. La commission a pour mission de travailler à la mise en œuvre du SCoT et de proposer les grandes orientations de son évolution.

Animation du SCoT

10 commissions se sont réunies en 2021 pour étudier 2 révisions, 1 déclaration de projet valant mise en compatibilité de Plans Locaux d'Urbanisme, 5 modifications de PLU. Sur le volet opérationnel ont été analysés 2 permis d'aménager et 4 dossiers d'aménagement commercial.

Au-delà de la commission, le message du SCoT a été porté par différents moyens :

- Le conseil permanent aux collectivités dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme
- Les interventions auprès des différents publics : faculté de géographie, scolaires, Réseau Rural Régional

Le SCoT du pays du vignoble nantais a continué à participer aux travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équité des Territoires (SRADDET) des Pays de La Loire.

La révision du SCoT

L'année 2021 a permis d'engager la révision du SCoT : de mars à novembre 2021 a ainsi eu lieu la phase de diagnostic territorial. À partir du mois de décembre, la phase d'élaboration du projet d'aménagement stratégique a été lancée.

L'information à la population a été initiée avec la mise en place d'un affichage en mairie et la publication d'un guide de la révision du SCoT disponible sur internet au sein d'une page dédiée à la révision du SCoT.



Chiffres clés en 2021

- 10 comités de pilotage
- 4 ateliers élus élargis
- 4 réunions de secteurs avec les agriculteurs
- 3 auditions d'acteurs du monde économique, du commerce, de l'habitat, de l'environnement

Projets 2022

La révision du SCoT se prolonge en 2022 avec pour objectif de finaliser le Projet d'aménagement stratégique et d'avancer dans l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs.

Les élus présenteront à la population l'avancée des travaux lors d'une première session de réunions publiques. De plus, une exposition itinérante sera créée au cours de l'année.



Expérimenter à l'échelle d'un territoire de projet

Le service de maîtrise de l'énergie

Le service consiste en la mutualisation d'une compétence et d'une expertise énergie entre plusieurs collectivités depuis 2015. Les techniciens accompagnent ainsi les élus et les services dans la définition d'une stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine public. Octobre 2021 marquait la fin de cette seconde période triennale. Cela a été l'occasion de dresser un bilan, présenté en comité syndical de novembre.

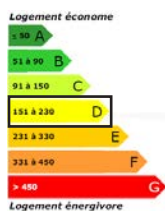
Une nouvelle convention a été signée, notamment dans le cadre du programme ACTEE avec la création d'un poste d'économiste de flux. Fin 2021, 3 nouvelles collectivités ont rejoint le service portant à 18 le nombre de collectivités adhérentes.

Bilan du patrimoine

La quasi-totalité des bilans ont été restitués (3 en cours de finalisation). La nouveauté de 2021 est la mise à disposition, pour les collectivités adhérentes au SYDELA, d'un logiciel de suivi de consommations énergétiques (DEEPI) avec remontée automatique des factures pour l'électricité & gaz naturel. Malgré une récolte de données simplifiées, la consolidation de celles-ci n'est pas finalisée et nécessite une attention particulière du service de maîtrise de l'énergie. Des réunions d'échanges pour avancer sur ces points sont en cours.

Chiffres clés

- La performance moyenne du patrimoine communal est de **175 kWh/m².an**, soit la lettre « **D** » de l'échelle de la performance énergétique.



- En moyenne, la facture du patrimoine communal représente **36€** par habitant.
- 1,8** million d'euros, c'est la facture énergétique sur les 14 collectivités de l'agglo. Soit 2800 Tonnes de CO₂ = 2800 ballons comme celui-ci.



Accompagnement

L'accompagnement des projets est un axe apprécié du service. Plusieurs projets de rénovation globale ou partielles et de construction ont été accompagnés au cours de cette année. Voici quelques exemples :

- Rénovation énergétique** : Mairie de Saint Fiacre sur Maine, Mairie de Château-Thébaud, la maison de pays, piscine aqua 'val Sèvre, presbytère d'Aigrefeuille, restaurant scolaire de la planche
- Construction** : Espace jeunes de La Planche (E+ C-), école de Monnières (E+ C-), pôle jeunesse de la Haye-Fouassière (E+ C-), piscine Aqua 'val Maine
- Energies renouvelables** :
 - Géothermie : siège de CSMA, piscine Aqua 'val Maine
 - Photovoltaïque : école & restaurant scolaire la Planche, pôle enfance + ombrières Aigrefeuille sur Maine, mairie Château-Thébaud
 - Bois énergie : groupe scolaire (école, restaurant, pôle enfance) Monnières.

Quelques réalisations ont été présentées auprès de différentes instances publiques et privées, notamment en webinaire, étant donné la difficulté d'organisation des rencontres.

Démarche collective

Contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables (COTER)

Ce contrat, signé entre l'ADEME et le SYDELA, permet de cofinancer des productions d'énergies renouvelables thermiques (chaudière bois, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale) : En 2021 il a donné lieu à : 1 projet finalisé et 1 projet en cours de réalisation pour CSMA, 2 dossiers en conception pour Aigrefeuille et Monnières.

Lancement du programme ACTEE 2 Sequoia

Le service CEP a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE. Ce programme doit permettre d'accompagner pleinement les collectivités concernant les obligations du décret tertiaire et le financement d'études et de monitoring des bâtiments.

Projets 2022

- Répondre aux obligations du décret « éco énergie tertiaire ».
- Apporter un bilan à toutes les collectivités d'ici fin 2022.

Accompagner l'Innovation Sociétale

Depuis 2019 et à l'initiative du comité LEADER, le Syndicat Mixte s'est impliqué pour faire reconnaître les initiatives d'innovation sociétale, les impulser, les mettre en réseau, leur apporter un appui méthodologique... : compléter les subventions européennes par des actions d'animation.

Recenser et comprendre les initiatives : état des lieux mis à jour

L'état des lieux des initiatives privées d'innovation sociétale a été enrichi de 10 nouveaux projets. 53 initiatives y illustrent la mobilisation des acteurs privés pour inventer des réponses locales nouvelles, solidaires et durables, aux besoins sociaux.

Rassembler et accompagner les acteurs : formations et rencontre

6 formations à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ont été organisés avec la chambre régionale de l'ESS, Les Ecosolies et les témoignages d'entrepreneurs locaux. Ces ateliers ont permis à :

- 25 porteurs, d'échanger entre eux sur leurs projets et d'être conseillés
- 23 décideurs, de saisir les enjeux de l'ESS sur le territoire
- 14 professionnels de l'accompagnement, de connaître les spécificités des projets d'ESS



L'association Patmouille (Vallet) présente son activité lors de l'atelier « Innovation Sociétale et ESS » organisé en novembre 2021, à destination des décideurs

2ème Rencontre de l'Innovation Sociétale en Vignoble Nantais

90 participants (associations, entrepreneurs, agents publics, décideurs) se sont réunis en fin d'année pour débattre des transitions sociétales et imaginer des solutions : économie circulaire, écologie industrielle territoriale, tiers lieux, nouveaux modèles économiques... La conférence de Samuel Aubin (Collège des Transitions Sociétales) « L'innovation sociétale, une voie nécessaire à la réalisation des transitions territoriales ? » nous a interpellés sur l'évolution des modes de vie et des représentations, et sur les coopérations.

Sensibiliser le grand public : spectacle et animation

Un spectacle d'improvisation « L'Innovation Sociétale en question ! » animé par la Compagnie de théâtre A Toute Vapeur, a été organisé en novembre. 50 personnes de tous âges ont participé à cette soirée rythmée par des scénettes d'improvisation et des échanges avec le public sur l'environnement, le développement durable, l'Economie Sociale et Solidaire.

Une matinée de sensibilisation a été proposée aux étudiants en 2^e année de BTS « Gestion et Protection de la Nature » et « Viticulture-œnologie » au Lycée Briacé. S'appuyant sur les témoignages de deux entrepreneuses et d'un élu et préparée avec les enseignantes, la matinée a permis aux étudiants de réfléchir aux enjeux de l'Innovation Sociétale et de l'ESS et d'en débattre avec des acteurs de terrain.

Chiffres clés en 2021

- 6 formations et 1 rencontre grand format
- 160 acteurs professionnels impliqués
- 50 spectateurs à la soirée théâtre
- 38 étudiants sensibilisés

L'observatoire photographique des paysages

Le Syndicat Mixte a engagé la mise en œuvre d'un observatoire photographique des paysages pour disposer d'une documentation sur l'évolution des paysages, d'un outil d'évaluation pour le SCoT et d'un support d'animation du label « Pays d'art et d'histoire ».

Le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises pour définir les thématiques à travers lesquels le paysage serait interrogé, les points de vigilance et les sites à photographier. Les clichés ont été pris par un photographe professionnel au cours de l'été. Ils ont été localisés précisément sur une carte Google. Un séminaire a clôturé la phase de mise en œuvre de l'observatoire au mois de décembre. Il a réuni des partenaires de divers horizons (Etat, association Forum, collectivités...) pour évoquer les pistes de valorisation et les suites à donner au projet.

En parallèle, la volontaire accueillie au deuxième semestre 2020 a achevé son service civique début 2021. Elle a proposé des formes de restitution de ses interpellations des habitants. Il sera nécessaire d'avoir un cadre de communication global sur l'observatoire des paysages avant de diffuser ses documents pour qu'ils soient bien compris et remis en contexte.

Deux projets d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ont été mis en place dans deux collèges, l'un à Vallet, l'autre Clisson. Commencés en 2021, ils s'achèveront en 2022. Les élèves bénéficient d'un temps de présentation des paysages comme éléments patrimoniaux et d'une sortie sur le terrain. La classe de Vallet est accompagnée par le musicien Benjamin Le Baron pour créer des cartes postales sonores. La classe de Clisson travaille avec la photographe Camille Hervouet sur des prises de vue et l'intégration des élèves aux paysages.

Projets 2022

- Création d'une page dédiée sur le site internet
- Mise en ligne d'une carte interactive



Exposition de photographies du paysage réalisée par une classe de 6^e du collège Rosa Parks de Clisson

Animer et valoriser le patrimoine du vignoble nantais

Un label Pays d'art et d'histoire et un Musée de France

À travers l'animation du label « Pays d'art et d'histoire » et la gestion du Musée du Vignoble Nantais, le service Patrimoine a pour mission principale l'appropriation du territoire par ses habitants. Ses actions consistent à approfondir les connaissances sur ce qui contribue à l'identité du vignoble nantais et à les transmettre sous diverses formes pour toucher le public le plus large.

Elles mobilisent 4 agents à temps plein et 1 agent à temps partiel. Le musée accueille un saisonnier pendant 3 mois et demi chaque année.

Inventaire du patrimoine lié au négoce des vins

Lancée en 2020, l'opération d'inventaire s'est poursuivie. Le cahier des clauses scientifiques et techniques, c'est-à-dire la feuille de route, a été validée par le comité scientifique et la Région Pays de la Loire, compétente en matière d'inventaire du patrimoine. Le partenariat avec l'association Forum a notamment permis la belle découverte des archives privées de Gabriel Thébaud, négociant à Saint-Fiacre-sur-Maine. Le fonds a été partagé entre les Archives départementales de Loire-Atlantique, qui ont collecté les documents, et le Musée du Vignoble Nantais, qui a reçu les objets. La phase de repérage des bâtis liés à l'activité du négoce a été entamée. Elle s'est accompagnée d'une campagne photographique réalisée par la Région Pays de la Loire ainsi que de premières collectes de témoignage.



Les cuves de l'établissement de négoce de Gabriel Thébaud (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général : PB Fourny

Une activité marquée par les contraintes sanitaires

L'ouverture du musée a été repoussée du 1^{er} avril au 19 mai. La Nuit des Musées, déplacée début juillet, a connu une très faible fréquentation. À partir du mois d'août, l'accès au musée a été conditionné à la présentation du pass sanitaire. Malgré cela, le mois d'août 2021 a été le meilleur depuis plus de 5 ans.

Il n'a pas été possible de programmer des visites guidées ou des conférences avant l'été. Si les visiteurs et auditeurs sont revenus progressivement, la fréquentation annuelle est inférieure aux moyennes des années précédentes.

Accueil des publics jeunes

Les activités scolaires dans le cadre du « Pays d'art et d'histoire », de nouveau autorisées à partir de la mi-mai, ont connu une forte progression, notamment avec la reprise des visites à Clisson jusque-là assurées par l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes. 18 classes de collège et 32 classes élémentaires (dont 38 classes du Pays du Vignoble Nantais) ont été reçues.

Au musée, c'est la fréquentation des centres de loisirs qui est remarquable avec 341 jeunes du territoire accueillis.



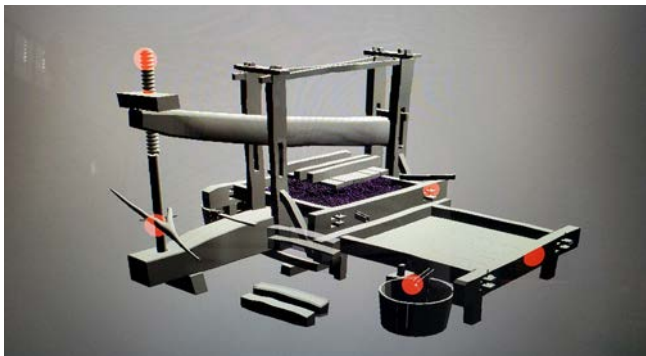
Des outils de la visite « Clisson au Moyen-âge »

Chiffres clés en 2021

- **209** visiteurs au musée à l'occasion des Journées du Patrimoine
- **1464** scolaires reçus pour une visite ou une animation PAH
- **2513** visiteurs au musée entre juin et septembre
- **91,88%** de taux de conformité au label Qualité Tourisme

Nouveaux dispositifs multimédias

Le partenariat avec l'École Centrale de Nantes a abouti à la mise en place dans le musée d'un dispositif numérique présentant le fonctionnement du pressoir long-fût. Il inclut un modèle en trois dimensions du pressoir, un film montrant une pressée en 2013 à Divatte-sur-Loire et une animation permettant de distinguer, donc de mieux comprendre, les différentes étapes du fonctionnement d'un long-fût. Un onglet spécifique permet de consulter des photographies d'autres pressoirs exceptionnels du vignoble nantais. Ce dispositif a bénéficié du soutien de la DRAC des Pays de la Loire dans le cadre d'un appel à projets pour la numérisation des collections et de leur valorisation.



Le pressoir long-fût en 3D

Deux nouvelles publications

La brochure « Focus : le site du Hellfest à Clisson » propose des clés de lecture des aménagements et sculptures présents toute l'année et accessibles aux publics. Il décrypte les codes de la culture metal et les influences qui nourrissent les œuvres. Publié à 29 000 exemplaires, en partenariat avec la Ville de Clisson, le document est aussi disponible en ligne.

La brochure « Parcours : les paysages du Vignoble Nantais » a été éditée tout début 2022 à 10 000 exemplaires. À destination des habitants et des acteurs du territoire, il décrit les sept unités paysagères qui composent le Pays du Vignoble Nantais. Il précise les enjeux pour chacune.



Le géocaching : une nouvelle offre de médiation

Les réflexions portées au cours d'un stage de Master 2 sur des nouveaux types de médiation permettant de toucher les habitants même en période de crise sanitaire ont abouti à une offre de géocaching. Il s'agit de « caches » à retrouver grâce à une application qui utilise le GPS des smartphones. Gratuite, elle permet d'inviter à la découverte des paysages, des patrimoines et de diffuser quelques clés de compréhension. Les premières caches ont été disposées le long de la Loire. Il est prévu de développer cette offre progressivement.



Géocaching sur les bords de Loire

Projets 2022

- Poursuite des projets d'éducation artistique et culturelle sur les paysages
- Publication de la brochure « Explorateurs » sur Vallet, conçue avec le Conseil Municipal des Enfants
- Résidence documentaire avec la Cinémathèque de Bretagne et les Archives départementales
- Exposition d'œuvres du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) des Pays de la Loire
- Projet tuteuré sur la biodiversité avec le lycée Briacé

Rassembler les acteurs publics et privés

Le Groupe d'Action Locale LEADER

Le Syndicat Mixte anime le programme LEADER, politique européenne de développement rural innovant associant les acteurs locaux. Pour 2014- 23, le vignoble nantais bénéficie de 2,6M€ de fonds européens. Le Syndicat porte ce programme avec le partenariat local. LEADER soutient des projets publics et privés novateurs visant à préserver l'environnement et les ressources énergétiques, valoriser le patrimoine culturel et paysager, innover dans les entreprises, développer les services aux publics.

Le Syndicat Mixte apporte une ingénierie et une aide au montage de dossiers. La conduite du programme est confiée à un groupe local composé de représentants publics et privés du territoire : le comité LEADER. Cette instance définit et ajuste le programme, attribue les subventions FEADER et débat du projet de territoire.

12 nouveaux projets soutenus

12 nouveaux projets ont été étudiés par le comité LEADER, pour 332 000 € d'aide

- Projets publics : performance environnementale des bâtiments, économie circulaire, restauration de la biodiversité, nouveaux services aux publics ;
- Projets privés : entreprises proposant de nouveaux services répondant à des besoins sociétaux et projets oenotouristiques.

Des opérations de construction publique à faible impact énergie et carbone ont été retenues, tel que l'Espace Jeunes de La Planche, bâtiment à ossature bois-paille dont le chantier a fait l'objet d'une visite en octobre.

Une enveloppe FEADER complémentaire et une stratégie pour guider l'attribution des fonds

Avec le report à 2023 de la prochaine programmation européenne, une enveloppe complémentaire de 579 000 € a été attribuée au programme LEADER du Vignoble Nantais pour assurer la transition. Le comité LEADER a débattu et décidé de la stratégie pour utiliser les crédits européens :

- Les principes guidant le programme sont : le pragmatisme, la réponse aux enjeux environnementaux et climatiques, la dimension sociale et solidaire des projets et leur contribution à l'intérêt général ;
- Les projets sollicitant LEADER ont été classés en 3 catégories, pour affecter de façon équitable les crédits complémentaires : projets « en émergence, à impulser », projets « garantie, à soutenir », projets « à risque d'opportunité, à accompagner ».



Visite par le comité LEADER et des communes du pays, du chantier de construction du nouvel « Espace Jeunes » de La Planche, bâtiment éco-construit (octobre 2021)

Chiffres clés en 2021

- Depuis 2015 : 59 projets soutenus, dont 8 en avis de principe : 35 publics et 24 privés, pour **1 767 000 €** de subvention
- **7 M€** : coût total des 59 projets
- Fin 2021, **32** projets avaient perçu leur subvention (**656 160 €**)

Projets 2022

- Animer le programme, attribuer les aides, assurer les paiements aux bénéficiaires
- Organiser des visites de projets et de sites, échanger et capitaliser sur les bonnes pratiques
- Préparer la transition vers les prochains programmes européens territoriaux

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement du Vignoble Nantais est un organisme de démocratie participative du territoire. Lieu de réflexion, il agit tel un laboratoire d'idées pour soutenir les élus dans leur prise de décision.

Le Conseil de Développement rend des avis consultatifs et travaille sur demande des élus (saisine) ou sur proposition propre (auto-saisine).

Recrutement d'une animatrice

Après plusieurs mois sans salarié, le Syndicat Mixte a recruté Marie-lou AKEROYD pour animer le Conseil de développement. Elle a pris ses fonctions en mai.

Conclusions du groupe de travail « l'accueil des entreprises innovantes »

Ce groupe, fruit d'une saisine de 2019, a pris du retard à cause des confinements et couvre-feux. Les participants ont tout de même clôturé le travail en recommandant l'organisation d'un événement de mise en réseau pour les entrepreneurs innovants du territoire, les citoyens, les élus et les acteurs institutionnels.

Se loger et travailler dans le Vignoble, finalisation du rendu

Les résultats de ce groupe de travail avaient été présentés à l'occasion de l'Assemblée générale de février 2020, sous forme d'exposition. Les élus avaient alors souhaité un format écrit ainsi qu'une ouverture sur les nouvelles formes de travail (télétravail). Le groupe s'est donc penché sur l'écriture de ce document en concluant sur les besoins et attentes des travailleurs en télétravail.

8 pages ont été rédigées et partagées aux élus du territoire.



Le CDD consulté sur la révision du SCOT

Comme convenu par délibération, le Conseil de développement accompagne la révision du SCoT au titre de la concertation citoyenne. Un groupe de travail a été créé, d'une quinzaine de membres, qui se sont réunis pour la première fois le 8 décembre. Ils ont alors étudié plusieurs scénarios pour déterminer des enjeux prioritaires pour le territoire. Les résultats seront communiqués aux élus lors d'une réunion de Comité de pilotage (COPI).

Renouvellement des membres du bureau

L'Assemblée générale a été l'occasion de changements au sein du bureau : Dominique DIVERSAY a pris la présidence du CD, remplaçant Jean MENANTEAU.

Chiffres clés en 2021

- **33** membres bénévoles, représentants d'une structure ou citoyens volontaires
- Une Assemblée générale qui a réuni une **soixantaine** de personnes, membres du CD, élus, journalistes ou techniciens de collectivités

Projets 2022

- Lancement d'une nouvelle auto-saisine « Quelle politique de santé pour le territoire ? »
- Organisation d'une concertation citoyenne pour la révision du SCoT
- Lancement d'un audit des politiques publiques de la commune de Monnières
- Recrutement de nouveaux membres

Communiquer sur nos activités, valoriser le territoire et la structure

Composé d'un agent, le service communication s'occupe de la conception et de la mise en place des principaux outils de communication communs, tel que : la lettre d'information, le rapport d'activités, les deux sites internet du Pays et du Musée, la carte de vœux, la papeterie, etc. Il accompagne aussi les différents chargés de missions dans leurs actions de communication : plans de communication, relations presse, création de supports, prise de vues, etc.

Nouvelle lettre d'information

La lettre d'information destinée aux élu.e.s a évoluée, 4 ans après le début de sa parution. La lettre « Pays Actus » paraît désormais 2 fois par an, dans un format 4 pages au lieu de 2. Un dossier « Zoom sur... » a été créé afin d'approfondir certaines thématiques. Édité à 75 exemplaires, sa version numérique est consultée entre 160 et 300 fois à chaque numéro.

Les sites internet

www.vignoble-nantais.eu et
www.musee-vignoble-nantais.eu

Les deux sites internet ont connu une baisse de fréquentation sur l'année 2021 et totalisent 44 820 pages vues pour 11440 visiteurs uniques. Les pages les plus consultés durant l'année sur le site institutionnel sont la page d'accueil, les pages de présentation du Syndicat Mixte ainsi que les pages « Journées Européennes du Patrimoine » et « Pays d'art et d'histoire ». En 2021, une révision globale des contenus des sites internet a été réalisée avec l'ensemble des services.

Chiffres clés en 2021

- 6 points presse
- 6 nouvelles vidéos sur la chaîne Youtube « Vignoble Nantais » en 2021
- + de 36 000 documents diffusés en vignoble nantais et aux alentours
- 2 lettres d'information diffusées par an

Communication sur les actions des services

Une série de vidéos

6 vidéos ont été publiées en 2021 sur la chaîne Youtube « Vignoble Nantais » dont une série de vidéos réalisée en interne. Ces 3 vidéos « Sur les traces de Seheult dans le Vignoble » ont permis de toucher un public à distance malgré la situation sanitaire et totalisent près de 500 vues.

Museum booqi

Un nouveau support a été créé afin d'accompagner la visite au Musée du Vignoble Nantais. Celui-ci est muni d'un dépliant agenda, renouvelé régulièrement, qui présente aux visiteurs les futurs rendez-vous grand public.

Formations et ateliers ESS

Des supports de communication ont été réalisés et une réservation en ligne mise en place à l'occasion des 6 ateliers ESS du printemps et de l'automne.

Mais aussi...

La communication sur les actions récurrentes, comme la réouverture du Musée, les Journées du patrimoine le programme Rendez-vous de l'automne-hiver puis printemps été, a également été assurée.

Projets 2022

- Refonte de la charte graphique
- Travail sur la mise en place d'un intranet à destination des élus





Directeur de la publication : Aymar Rivallin, Président

Directrice du Syndicat : Lydie Hérault-Visset

Rédaction : l'ensemble des services

Conception graphique : service communication

Crédits photos et illustrations : *collège Rosa Parks de Clisson - Classe 602, David Gallard, PB Fourny, Valéry Joncheray - Office du tourisme du Vignoble de Nantes, Laurent Lamard, Syndicat Mixte du SCoT et Pays du Vignoble Nantais*

Le vignoble nantais en chiffres



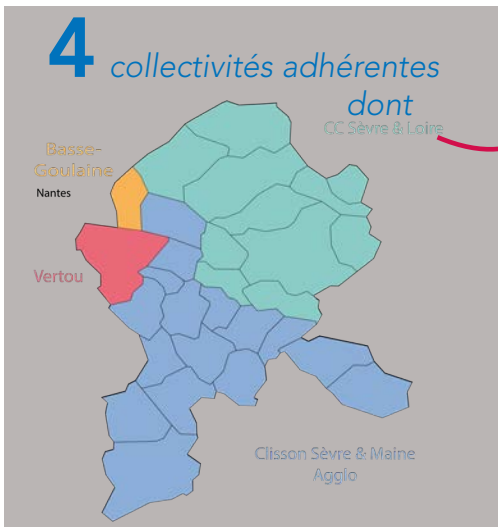
140 930
habitants *

40 ans
de coopération entre les différentes
intercommunalités du territoire à
l'échelle du Vignoble Nantais

626
km²

31 229
emplois
sur le territoire des
2 intercommunalités*

17
minutes de train
entre Clisson et Nantes



2 intercommunalités :



2 communes



2
sites Natura 2000

701
Conseillers municipaux
pour le mandat 2020-2026

30
monuments historiques

*Insee - population en vigueur en 2021



Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Maison de Pays - 5, allée du Chantre
BP 89133 - 44191 Clisson Cedex

02 40 36 09 10 / accueil@vignoble-nantais.fr

www.vignoble-nantais.eu